

Province de Québec, municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois

Procès-verbal de la **séance SPÉCIALE** de l'assemblée du Conseil municipal de la paroisse de Sainte-Anne-de-Sabrevois, tenue mercredi, 20 novembre 2013, à 19h30, à l'Hôtel de ville, situé au 1218, route 133, à Sainte-Anne-de-Sabrevois, sous la présidence du maire, M. Denis Rolland.

Conseillers(ères) présents(es) : Mmes Geneviève Girard
Teresa Gagnon
MM. Guy Chamberland
Frédéric Bélisle
Jacques Lavallée

Absent (e) Mme Isabelle Allard

QUORUM

Secrétaire de l'assemblée, M. Fredy Serreyn, est présent.

2013-11-20-01 Ouverture de l'Assemblée spéciale

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Geneviève Girard :

L'ouverture de l'Assemblée à 19 h30.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-20-02 Réorganisation des postes de secrétaire-trésorière adjointe ainsi que voirie et travaux publics

2013-11-20-02.1 Poste de secrétaire trésorière adjointe

CONSIDÉRANT que certains membres du Conseil ont communiqué avec la trésorière adjointe en poste en 2012, afin de vérifier sa possibilité de réintégration à son poste;

CONSIDÉRANT qu'un lien à son poste subsisterait encore à ce jour;

CONSIDÉRANT que cette personne a huit années d'expérience à ce poste avec un diplôme universitaire ainsi que des qualifications importantes afin d'occuper ce poste;

Il est proposé par Mme Geneviève Girard, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

De réattribuer à Mme Suzanne Marcoux son poste de trésorière adjointe dès sa disponibilité et selon les mêmes conditions de travail tout en conservant les années d'anciennetés déjà acquises.

De congédier Mme Geneviève Lavoie, qui avait été désignée à ce poste, effectif dès le 19 novembre 2013. Que les conditions de travail seront respectées selon l'entente négociée.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-20-02.2 Poste du contremaître de maintenance

CONSIDÉRANT la période hivernale pour laquelle la municipalité a très peu de projets en cours relativement aux travaux publics et voirie;

CONSIDÉRANT l'analyse budgétaire en cours et les prévisions 2014, il s'avère nécessaire de restreindre les dépenses allouées à de nouveaux postes d'employés municipaux;

CONSIDÉRANT que la municipalité donne la majorité des travaux à effectuer de façon contractuelle;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par Mme Teresa Gagnon :

D'abolir le poste de contremaître de maintenance occupé par M. Stéphane Lusignan et ce dès le 22 décembre 2013.

Que les conditions de travail seront respectées selon l'entente négociée.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-20-03 Dossier du Centre communautaire : rencontre avec le procureur.

CONSIDÉRANT le dossier présentement en litige entre le Centre Communautaire de Sabrevois inc et la Municipalité de Ste-Anne-de-Sabrevois;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ensemble des pièces au dossier et de la position de chacune des parties ainsi que de l'autorisation de participer à une conférence de règlement à l'amiable devant la Cour Supérieure;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée, appuyé par M. Geneviève Girard :

De demander une rencontre avec le Procureur de la Municipalité afin d'obtenir certaines précisions concernant l'état de ce dossier en particulier et certains autres dossiers.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-20-04 Dossier du centre de la petite enfance (C.P.E.) : finalisation du projet avec le chargé de projet du Ministère de la Famille.

CONSIDÉRANT la demande récente du CPE pour la relocalisation de leur projet sur le terrain adjacent au Centre Communautaire de Sabrevois inc;

CONSIDÉRANT que la municipalité possédait déjà un terrain affecté à cet usage et que des dépenses de professionnels en arpentage et notaire ont déjà été engagées ainsi que des frais d'acquisitions d'une parcelle de terrain;

CONSIDÉRANT qu'un nouveau projet de bail emphytéotique a été transmis à la municipalité pour ce nouvel emplacement;

Il est proposé par M. Jacques Lavallée , appuyé par M. Guy Chamberland:

De demander une rencontre avec les représentants de la CPE afin de déterminer les possibilités d'autres emplacements plus appropriés pour l'ensemble du développement de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2013-11-20-05

Fermeture de l'Assemblée

Il est proposé par Mme Teresa Gagnon,

La fermeture de l'Assemblée spéciale à 21 h00.

Adoptée à l'unanimité

Denis Rolland, maire

Suzanne Marcoux, secrétaire trésorière adjointe